



Monsieur Bertrand DELANOE
Maire de Paris
Hôtel de ville
75004 Paris

Paris le 14 avril 2011,

Monsieur le Maire,

Depuis le mois de février, la Direction des Ressources Humaines négocie avec les syndicats un accord sur la Santé et Sécurité au Travail dont le but principal est la mise en oeuvre d'objectifs et de dispositifs communs à l'ensemble des services de la Ville et du Département de Paris.

La **CFDT** constate que la situation actuelle est pour le moins insatisfaisante : service de médecine du travail sous dimensionné, accidents du travail en hausse, accroissement des inaptitudes et des aménagements de postes, montée en puissance des troubles psychosociaux ou des conduites addictives... Notre organisation s'est investie résolument dans cette négociation, en posant néanmoins des préalables qui nous semblent incontournables : communication des budgets dédiés à ces questions dans les services, mise en place d'une filière hygiène et sécurité digne de ce nom, définition du périmètre de l'accord et intégration des problématiques SST dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Après plusieurs séances de travail, force est de constater que nous ne disposons toujours pas des éléments nous permettant de construire un accord ambitieux débouchant sur des améliorations concrètes pour tous les agents de nos administrations.

D'autre part, la **CFDT** a réclamé à plusieurs reprises un positionnement clair de la DRH sur le caractère contraignant de cet accord qui doit, à notre sens, s'imposer à toutes les directions sans que celles-ci n'aient la latitude de les adapter voire de les dénaturer. A ce jour, nous n'avons pas été entendus par la DRH qui persiste dans sa volonté de conclure un accord basé sur des principes généraux plutôt que sur des dispositifs d'action qui s'imposeraient à tous.

Ne voulant pas s'engager plus avant dans une négociation qui déboucherait sur un traitement différent des agents selon leur affectation, la **CFDT** a décidé de suspendre sa participation aux discussions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse.

Françoise RIOU
Secrétaire générale